

ARRETE N° 442124 / MINESEC DU 04 SEPT 2024
portant nomination de responsables dans les services déconcentrés
du Ministère des Enseignements Secondaires.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er}. - Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux poste ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE
L'ADAMAOUA**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA VINA

LYCEE TECHNIQUE DE BEKA

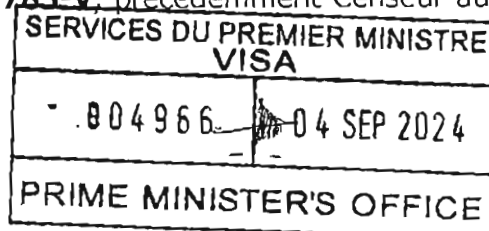
Censeur ESG : Madame **NGNATA TOSSOM GEORGETTE FLEUR**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **784 960-Q**, précédemment Surveillant Général au LYCEE DE HOUGNO, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA LEKIE

LYCEE TECHNIQUE DE NKOMETOU CENTRE

Censeur ESG : Monsieur **MBOHOU CHOUAIBOU**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **593 785-V**, précédemment Censeur au LYCEE BILINGUE DE MEIGANGA, poste vacant.



Censeur TI : Monsieur **ABOUBAKAR ALHADJI DANLADY**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **696 636-T**, précédemment Surveillant Général au LYCEE TECHNIQUE BILINGUE DE NKOLBISSON, poste vacant.

Censeur ESG : Madame **NGA MARIE FLORENCE**, Conseiller Principal d'Orientation Scolaire Universitaire et Professionnelle, matricule **789 936-M**, précédemment en service au LYCEE DE NKOMETOU I, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE D'OBALA

Censeur ESG : Monsieur **NGOUO TAYIM LUCIEN**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **616 927-U**, précédemment Surveillant Général au LYCEE D'AHALA, poste vacant.

Censeur TI : Monsieur **OBAH NDZANA PARFAIT OCTAVE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **692 314-C**, précédemment Surveillant Général au LYCEE TECHNIQUE DE MONATELE, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE D'OKOLA

Censeur ESG : Monsieur **KEUDEM FAPONG HERVE**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **743 040-M**, précédemment en service au CES DE BONECK, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE SA'A

Censeur ESG : Madame **MASSANGO**, née **DJUIDJA DEFO-JUNIE GISELE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **680 671-M**, précédemment en service au LYCEE D'ESSAZOK NSIMALEN, en remplacement de Monsieur FOCHIVE Fils Jeannot, relevé de ses fonctions.

Censeur TI : Monsieur **BATIBONAK CHRISTIAN**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **690 906-X**, précédemment Surveillant Général au LYCEE TECHNIQUE D'EVODOULA, en remplacement de Monsieur NDZENGUE Joseph Louis, relevé de ses fonctions.

Censeur TI : Monsieur **BIKOND PIERRE BRUNO**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **610 334-L**, précédemment Surveillant Général au LYCEE TECHNIQUE DE MONATELE, en remplacement de Monsieur MODO ASSE JEAN, relevé de ses fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEFOU-ET-AFAMBA

LYCEE TECHNIQUE DE MFOU

Censeur ESG : Madame **VERNYUY SEROPHINE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **612 994-Q**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.



LYCEE TECHNIQUE DE SOA

Censeur ESG : Madame **MANIPIM MARTINE SUZANNE**, Conseiller Principal d'Orientation Scolaire Universitaire et Professionnelle, matricule **695 371-C**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.

Censeur ESG : Monsieur **BOYOGUENO ADOLPHE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **612 885-W**, précédemment Censeur au LYCEE MODERNE DE NKOZOA, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE D'ESSE

Censeur ESG : Monsieur **ZAMBO MEKA JEAN JOSEPH**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **730 498-S**, précédemment Censeur au LYCEE CLASSIQUE DE YOKADOUMA, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEFOU-ET-AKONO

LYCEE TECHNIQUE DE MEFOMO

Censeur ESG : Monsieur **EVENA JOHN PATRICK**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **585 824-S**, précédemment en service au LYCEE DE MEFOMO, poste vacant.

Censeur STT: Madame **EKO'O, née BIDZA MODO CLARISSE**, Professeur des Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **650 629-W**, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE DE BIKOK, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE DE NGOUMOU

Censeur ESG: Madame **KOWO À GOUE, née DANG A BEDIANG ANNE MARIE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **594 949-N**, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Monsieur **BINGAN ANDRE EMMANUEL**, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MFOUNDI

LYCEE TECHNIQUE BILINGUE DE MEWOULOU

Censeur ESG Anglophone: Madame **FONDAP ZEMBOP PATIENCE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **613 180-I**, précédemment en Inspecteur Régional chargée de l'enseignement des lettres, des arts et des langues à la Délégation Régionale des Enseignements Secondaires du Centre, poste vacant.

Censeur TI: Monsieur **DAWA NDANTENG SIRIEN GISCARD**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **616 317-X**, précédemment Chef des Travaux dans le même établissement, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE BILINGUE DE NKOLBISSON

Censeur ESG : Monsieur **JAFF LAWRENCE ASUIYI**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **592 485-M**, précédemment Censeur au LYCEE D'IBAL ACHA, poste vacant.



LYCEE TECHNIQUE BILINGUE DE NLONGKAK

Censeur ESG: Madame **MOFOR**, née **NJI CARINE MOUGHELE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **605 613-I**, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL BILINGUE DE YAOUNDE, poste vacant.

Censeur ESG: Monsieur **MTAH NGAH FRANCOIS**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **575 024-L**, précédemment Censeur au LYCEE BILINGUE DE MIMBOMAN, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE BILINGUE DE NSAM

Censeur ESG: Madame **BELA Aurelie Flora**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **611 625-W**, précédemment en service au LYCEE DE TSINGA, poste vacant.

Censeur TI: Monsieur **LEKEANDACK AUGUSTINE ASONGANYI**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **612 244-N**, précédemment Censeur au LYCEE TECHNIQUE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL BILINGUE DE YAOUNDE, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE CHARLES ATANGANA

Censeur ESG: Madame **MBALLA**, née **EVEVE NOAH LILIANE VERONIQUE**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **651 400-M**, précédemment Censeur au LYCEE BILINGUE DE MIMBOMAN, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE DE YAOUNDE III

Censeur ESG: Monsieur **ATANGANA GERARD**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **573 893-G**, précédemment Censeur au LYCEE BILINGUE DE MIMBOMAN, poste vacant.

Censeur STT: Madame **OBONO TECLE VISTELLE DURELLE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **783 573-M**, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE DE MBANDJOCK, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL BILINGUE DE YAOUNDE

Censeur ESG: Monsieur **EKELE OTTO**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **580 464-X**, précédemment Censeur au LYCEE BILINGUE DE MIMBOMAN, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE D'EKOUNOU

Censeur STT: Monsieur **ONANA ONANA JEAN BERTRAND**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **784 521-Z**, précédemment Censeur STT au LYCEE TECHNIQUE DE NGOMEDZAP, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG-ET-SO'O

LYCEE TECHNIQUE DE MBALMAYO

Censeur TI: Monsieur **ESSONO NSOE DIEUDONNE**, Professeur des Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **698 340-S**, précédemment Surveillant Général au LYCEE TECHNIQUE DE KAELE, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE DE MBALMAYO NEWTOWN

Censeur ESG: Monsieur **MEZANG PIERRE HERVE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **654 306-U**, précédemment Surveillant Général au CES DE MVOG ZOUGA, poste vacant.



DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LOM-ET-DJEREM

LYCEE TECHNIQUE DE BERTOUA

Censeur TI: Monsieur **MEBEGUELE MARIUS**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **650 145-B**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE DE DIANG

Censeur ESG: Madame **BELLA**, née **NGA BILOA HORTENCE**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **721 081-P**, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE DE NKOLBIKON, poste vacant.

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE
L'EXTREME-NORD**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DIAMARE

LYCEE TECHNIQUE BILINGUE DE MAROUA

Censeur ESG : Monsieur **BOUBAKARY NDJIDDA**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **767 359-M**, précédemment Surveillant Général au LYCEE DE KALLIAO, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE DE SALAK

Censeur ESG : Madame **MADJELE PHILOMÈNE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **730 446-F**, précédemment Surveillant Général au LYCEE TECHNIQUE BILINGUE DE MAROUA, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-DANAY

LYCEE TECHNIQUE DE DATCHEKA

Censeur ESG : Monsieur **MANGMOGA JACQUES**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **789 125-M**, précédemment Surveillant Général dans le même établissement, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE DE TCHATIBALI

Censeur ESG: Monsieur **DAARA KIDANDI JEAN CALVIN**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **773 796-Y**, précédemment Surveillant Général au LYCEE DE GOLONGHINI, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-TSANAGA

LYCEE TECHNIQUE DE MOKOLO

Censeur ESG: Monsieur **KOLYANG SAPKREO**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **759 757-M**, précédemment Censeur au LYCEE DE GABOUA, poste vacant.



DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU LITTORAL

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MOUNGO

LYCEE TECHNIQUE DE LOUM

Censeur TI: Monsieur **BOLANGA PINDY SERGE CHRISTOPHE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **608 733-N**, précédemment Surveillant Général au LYCEE BILINGUE DE BEKOKO, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE DE MBANGA

Censeur ESG : Monsieur **KAFFO TAZI LEOPOLD**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **613 204-A**, précédemment en service au LYCEE BILINGUE DE NKONGSAMBA, en remplacement de Monsieur NJANJO JEAN PIERRE, relevé de ses fonctions.

LYCEE TECHNIQUE DE SOUZA

Censeur STT: Monsieur **NTOUNGWE NGOUE LEONARD**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **609 797-L**, précédemment Surveillant Général au LYCEE DU MANENGOUBA, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU WOURI

LYCEE POLYVALENT DE BONABERI

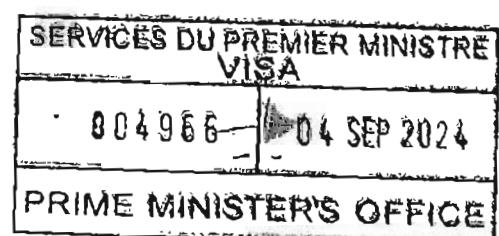
Censeur ESG: Madame **NGNINTEDEM MAWAMBA GUEDI SIDONIE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **616 489-W**, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Monsieur TEMTCHO TCHEMINI BERTIER, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE TECHNIQUE BILINGUE DE BONAMATOUNBE

Censeur ESG: Monsieur **LOTHIN-ELESSA JEAN-DIEUDONNE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **664 109-S**, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Monsieur KAMDEM KAMDEM FRANCOIS, relevé de ses fonctions.

Censeur TI: Monsieur **POKAM ETIENNE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **575 153-X**, précédemment Surveillant Général dans le même établissement, en remplacement de Monsieur NKETE POUWOH EMMANUEL, relevé de ses fonctions.

Censeur TI: Monsieur **SAMO DAVID**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **569 949-R**, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Monsieur TCHINDA TCHEUO Adolphe, relevé de ses fonctions.



DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA BENOUE

LYCEE TECHNIQUE DE GAROUA-DJAMBOUTOU

Censeur TI: Monsieur **OULESSITI HAMAN**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **681 501-T**, précédemment Surveillant Général dans le même établissement, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE DE GAROUA-NASSARAO

Censeur TI: Monsieur **YONGA FRANÇOIS**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **787 833-X**, précédemment Chef des Travaux au LYCEE TECHNIQUE DE NGAOUNDAL, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE DE LAGDO

Censeur ESG: Monsieur **HONDT PIERRE BERTIN OLIVIER**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **654 575-U**, précédemment Surveillant Général au LYCEE DE LAGDO, en remplacement de Monsieur AME PHILIPPE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE LAGDO

Censeur STT: Monsieur **SAÏBOU**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **J-032 627**, précédemment Surveillant Général dans le même établissement, poste vacant.

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD-
OUEST**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEZAM

LYCEE TECHNIQUE DE BAMENDANKWE

Censeur STT: Monsieur **BANADZEM MARK NYUYSEVER**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **792 222-D**, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE DE MBENGWI, en remplacement de Madame NTOKUNGWIA CATHERINE EFON, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE TECHNIQUE DE NKWEN

Censeur ESG: Madame **NJOMEN**, née **SOPHIE MAYONG TAYONG**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **574 340-X**, précédemment Surveillant Général au LYCEE BILINGUE DE FONTEM, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NGO-KETUNJIA

LYCEE TECHNIQUE DE BAMBALANG

Censeur STT: Monsieur **MUSHILI ISOFA NGANDAMU**, Professeur des Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **717 559-F**, précédemment Chef des Travaux au LYCEE TECHNIQUE DE NGAOUNDERE, poste vacant.



DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES BAMBOUTOS

LYCEE TECHNIQUE DE BAMELO

Censeur STT: Monsieur **PEKOUANKOUANG FRANÇOIS**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **611 144-C**, précédemment Chef des Travaux au LYCEE TECHNIQUE DE MBOUDA, en remplacement de Monsieur NDENDE NDJAKA EMMANUEL DIT AIME.

LYCEE TECHNIQUE DE GALIM

Censeur TI: Monsieur **METSOKO BERNARD**, Professeur des Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **638 933-P**, précédemment Censeur au LYCEE TECHNIQUE DE BENAKUMA, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE DE MBOUDA

Censeur TI: Monsieur **TCHUISSEU YEPDIA IDYLLE CLAVER**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **685 761-W**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU HAUT-NKAM

LYCEE TECHNIQUE DE BANA

Censeur STT: Madame **SADIO, née KENNE KENHAGUE VICTORINE FLORE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **668 201-W**, précédemment Chef des Travaux au LYCEE TECHNIQUE DE FONKOUANKEM, en remplacement de Monsieur LONTSI TINO, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES HAUTS-PLATEAUX

LYCEE TECHNIQUE DE BAMEKA

Censeur TI: Monsieur **KAMTA BARNABE**, Professeur des Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **651 357-G**, précédemment Surveillant Général au CETIC DE BAMENDJOU, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU KOUNG-KHI

LYCEE TECHNIQUE DE TESSE-BANDJOUN

Censeur STT: Madame **GUEMOUGNE ELISE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **696 991-K**, précédemment Chef des Travaux au CETIC DE FAMLENG DJIOGO, poste vacant.

Censeur TI: Monsieur **MENGAPTCHÉ TCHAKOUNTE ERIC GERMAIN**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **587 890-A**, précédemment Chef des Travaux dans le même établissement, poste vacant.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MENOUA

LYCEE TECHNIQUE DE BAMENDOU

Censeur TI : Monsieur **NOULA MOUNGANG THOMAS**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **680 863-B**, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE DE DSCHANG, en remplacement de Monsieur NGUEMBOU SAMUEL, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE TECHNIQUE DE DSCHANG

Censeur STT : Madame **LEUGA TCHOUHA CHRISLAINE CAROLLE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **613 811-R**, précédemment Chef des Travaux au LYCEE TECHNIQUE DE PENKA-MICHEL, en remplacement de Madame MADIE ANNE, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Censeur TI : Monsieur **NOUBOUSSI NGUEDE ELIE APPOLINAIRE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **654 386-T**, précédemment Chef des Travaux au CETIC DE BANOCK, en remplacement de Monsieur TEFOIT TCHOUANGA SIMON MARCELLUS, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE TECHNIQUE DE PENKA-MICHEL

Censeur ESG : Monsieur **TENE TCHINDA SERGES RODRIGUE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **774 464-L**, précédemment en service au LYCEE BILINGUE DE NKAMBE, en remplacement de Monsieur SANDJO APPOLINAIRE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MIFI

LYCEE TECHNIQUE BILINGUE DE BAFOUSSAM BANENGO

Censeur STT : Madame **AMOUA NEE TCHOUANYEP ODETTE LEOPOLDINE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **621 855-B**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DJA-ET-LOBO

LYCEE TECHNIQUE DE SANGMELIMA

Censeur STT : Madame **MVONDO NEE EBESSA JACQUELINE NELLY**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **650 917-Y**, précédemment Surveillant Général au LYCEE MIXTE DE BENGBIS, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MVILA

LYCEE TECHNIQUE D'AKAK ESSATOLO

Censeur TI : Monsieur **MESSI NDJE MARCEL**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **613 838-B**, précédemment Chef des Travaux au LYCEE TECHNIQUE DE KOUTABA, poste vacant.

9/11



DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'OCEAN

LYCEE TECHNIQUE BILINGUE DE KRIBI

Censeur ESG : Madame **BIH LOVELINE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **653 754-L**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.

Censeur ESG : Madame **EROUME VIRGINIE PATRICIA**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **686 393-O**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.

Censeur ESG : Monsieur **BETROGO CHRYSOSTOME**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **773 757-U**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.

Censeur TI : Monsieur **BIND MURPHY GUY GEORGES**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **686 339-J**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.

Censeur TI : Monsieur **PENDA JEAN HERVE**, Professeur des Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **727 434-K**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU FAKO

LYCEE TECHNIQUE DE MOLYKO BUEA

Censeur ESG : Madame **SAMEH MESANG NTUBE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **568 469-E**, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE DE BANDJOUN, poste vacant.

Censeur STT : Monsieur **GEORGE NDUMBE MBANDA**, Professeur des Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **787 929-P**, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE DE NJINIKOM, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU KOUPE-MANENGOUBA

LYCEE TECHNIQUE DE BANGEM

Censeur ESG : Monsieur **EPIE JOSEPH EBONG**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **631 864-L**, précédemment Surveillant Général au LYCEE BILINGUE DE LELEM-MOUATONG, poste vacant.

LYCEE TECHNIQUE DE TOMBEL

Censeur ESG : Monsieur **JULIUS NJUME NGALAME**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **593 971-W**, précédemment Surveillant Général au LYCEE BILINGUE DE TOMBEL, poste vacant.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MANYU

LYCEE TECHNIQUE DE MAMFE

Censeur ESG : Madame **BEATRICE ETAKA ARREYNGANG**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **570 002-V**, précédemment Censeur au LYCEE TECHNIQUE DE TIKO, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEME

LYCEE TECHNIQUE DE KUMBA

Censeur STT : Monsieur **GILBERT MBENYA BAH**, Professeur des Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **664 060-X**, précédemment Censeur au LYCEE TECHNIQUE DE BALIKUMBAT, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NDIAN

LYCEE TECHNIQUE D'EKONDO-TITI

Censeur ESG : Madame **PAULINE YOTI AMBANG**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **J-009 920**, précédemment en service au LYCEE DE LIMBE, poste vacant.

ARTICLE 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

ARTICLE 3.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le

04 SEPT 2024

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,


NALOVA LYONGA

